

Dilemme féminin

RÉALISATION DE SOI

«Mère au foyer, je souhaite reprendre mon activité d'adjointe de direction. Or, le coût cumulé des impôts et des frais de garde me fait hésiter. Que faire?»

Une étude parue en mars 2009*, mandatée par la Conférence romande de l'égalité et réalisée par Monika Büntler, de l'Université de Saint-Gall, prouve qu'au-delà d'un taux d'activité de 60%, l'activité salariée de madame coûte plus qu'elle ne rapporte quand monsieur travaille.

Dans votre cas, difficile d'accéder à un tel poste à moins de 60%. Il faudrait idéalement travailler entre 60 et 80%. D'un côté, cela représente un investissement personnel important qui aura des répercussions sur votre équilibre familial. D'un autre côté, cette activité lucrative risque d'être peu valorisée financièrement. Un tel dilemme décourage de nombreuses femmes dans leurs ambitions professionnelles.

Mener à bien son projet professionnel constitue un des piliers de la réalisation de soi. Il serait vain d'y renoncer pour des raisons purement économiques. Faire valoir sa formation et développer ses compétences repré-

LA CHRONIQUE DU SPÉCIALISTE

FRANÇOISE PIRON
DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION
PACTE



sente à long terme une plus-value non négligeable sur le plan de l'équilibre personnel!

Si, toutefois, votre souhait consiste à reprendre à mi-temps tout en gardant un poste à responsabilité, pourquoi ne pas envisager un *job sharing*? Solution originale, ce type d'aménagement est encore peu répandu car assimilé à tort à deux temps partiels. En réalité, il s'agit d'une coresponsabilité pour un poste à plein-temps.

Finalement, ces solutions ne sont que des demi-mesures. L'enjeu réel réside dans un changement social en profondeur. Modifier les mentalités et réviser le système fiscal doit passer par la voie politique. Un job à plein temps de plus!

* *Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte*, étude sur l'impact de la fiscalité et des frais de crèche sur l'activité professionnelle des femmes en Suisse romande, www.egalite.ch, mars 2009